

UTILISATION DU BIOCONTRÔLE : MÉTHODE ALTERNATIVE AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.
- Être titulaire d'un Certificat Phytosanitaire en cours de validité.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
▶ www.campusvertdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M. Jean-Bernard JOBERT.
- Mme Sabine RISSO.
Formateurs expérimentés et habilités

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 2 jours soit 14h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- 350 €.

À compter du 1er juillet 2022, pour tous les espaces fréquentés par du public ou à usage collectif (privés ou publics) de nouvelles restrictions entre en vigueur. Ces dernières visent à interdire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à l'exception des produits utilisables en agriculture biologique, des produits à faibles risques et des produits de biocontrôle. En adéquation avec ces nouvelles restrictions relatives à la nature des produits utilisés, cette formation a pour finalité de vous faire découvrir l'utilisation des produits de biocontrôle.

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour l'utilisation des produits de biocontrôle.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel de la réglementation ;
- Connaître les principes fondamentaux de l'agroécologie ;
- Connaître les mécanismes d'interaction naturels (biodiversité et symbiose) ;
- Connaître le contexte et l'histoire du biocontrôle ;
- Mise en œuvre techniques des produits de biocontrôle (macro-organisme auxiliaire, médiateurs chimiques, micro-organismes, substances naturelles, PNPP).

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur le site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formations remis sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 96%
Année 2023-2024
(Toutes formations "Phytopharmaceutique" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

